

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 5

Artikel: Attente en partie double
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Lai tieugenièr, crayaint que c'était en lê que son maître s'aidrassait, répondgé dâ tchu lai poëtche :

— Ço qu'ai dit, David? i vo le veu bin dire. I chuê des grosses gottes. I y veu aïncô allay faire vôs commissions, voi ctu li. Ai l'é dit qu'ai ne velait pu vo bayie de tchaié devaint que lai vête feuche payie!

Tiu feut ébâbi, d'aivô les boennes dgens qu'oyint lai prédication?! — le poere mnichtre... Ai y aivait bin de quoi, qu'en dites vos? Ci paure pasteur venié to biaive, ai pe ai l'eut bin di mâ de fini son prædge. Main le même djo, lai tieugenièr de lai tiure fesé son paiquet, po s'en allai tiuère in âtre maître.

Attente en partie double. — Au tribunal, l'un des juges s'est endormi pendant une plaidoirie de M...

Celui-ci, susceptible autant que somnifère, se penche vers le président.

— Pardon, monsieur le président, j'attendrai, pour continuer, que monsieur le juge soit réveillé.

— Je veux bien; mais lui attend peut-être, pour se réveiller, que vous ayez fini.

La part du petit blanc. — Un joyeux compagnon se laisse entraîner, un soir, à d'excessives libations. Il y perd la ligne droite et la stabilité.

En rentrant chez lui, il se cogne, à droite, à gauche, à tous les murs du chemin. Dans une de ces brusques rencontres, sa casquette tombe à terre.

Appuyé au mur, le compagnon la regarde un moment, hoche la tête et, d'un ton résigné :

— Si j'te ramass', casquette, ça y est, je peux plus m'rèlever; si je tombe, dis, me relèveras-tu?... Non!... Eh ben, tout est dit : j'te laisse... Faut savoir faire des concessions.

Le Pour et le Contre.

Jadis, quand François Bolomey, le meunier de R..., rentrait du cabaret, où il buvait tous les soirs ses trois décis en lisant la *Revue*, ce n'était pas bien gai pour lui de retrouver son chemin à la lumière de l'unique falot qu'il rencontrait sur son passage.

Le village était éclairé au pétrole. Chaque soir, l'allumeur, flanqué d'une échelle et d'un panier de lampes pleines, faisait sa tournée. Arrivé vers l'un des trois mauvais réverbères du village, il appuyait son échelle, y grimpeait, prenait la lampe vide qu'il remplaçait par une nouvelle en lui souhaitant de résister au vent. Quelquefois les lampes s'éteignaient, et l'on trouvait la chose assez naturelle. L'ami François était moins content, et se promettait bien, s'il devenait jamais syndic, de faire établir l'électricité.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Le petit village en est tout transformé et notre syndic sait faire valoir son idée. Comme un autre, il se rend compte que cette innovation n'a pas toutes les vertus. Dernièrement, elle avait manqué au milieu du bal de la « Jeunesse » du village à la « Chambre du fond ». Mais personne n'avait réclamé; le régent encore moins que tout autre. On l'accusait même à cette occasion d'avoir pu embrasser la Marie au syndic. Enfin, comme le Rhône, la prise qui alimentait R... pouvait geler. Les échos de cette histoire du Rhône tracassaient notre homme. Cela devenait dangereux pour la popularité du syndic Bolomey. Car on s'en prendrait sûrement à lui si cela n'allait pas. A Lausanne, on avait bien su tomber sur les municipaux.

A tout hasard, il se décida à convoquer la municipalité. Jean-Louis, dit le Caporal, se montra mécontent. Sa fille, qui venait de Lausanne, disait que là-bas plus rien de rien n'allait. On avait beau tourner le bouton, ça ne donnait

rien. En ville, les magasins avaient l'air fermés la veille du Nouvel-An. Sans crier gare, on ôtait le courant, et puis arrangez-vous.

Un autre municipal trouva que cela revenait trop cher à la commune. Un électricien lui avait dit qu'il ne voulait pas même prendre cette lumière chez lui. Alors, si les électriciens qui connaissaient la manicle, n'en voulaient rien, la commune de R... avait fait une bêtise de la prendre.

François Bolomey sentait qu'il était temps d'intervenir.

J'ai lu dans les journaux à peu près tout ce que vous avez dit. Mais j'estime qu'il ne faut pas toujours croire ceux de la ville, surtout quand ils font de la politique. Voulez-vous revenir au pétrole? Non, n'est-ce pas? Il reste le gaz. Or, outre que tout le monde ne peut pas l'avoir, il se fabrique avec de la houille qui ne vient pas de chez nous, tandis que l'eau, qui nous fournit l'électricité, coule de nos montagnes. Tous les villages du canton l'ont prise. Quant aux électriciens qui la débînent, c'est parce qu'ils ne peuvent pas se la payer. Cette découverte maud vieux que les automobiles; au moins, elle n'écrase personne. Nous sommes trop conservateurs dans le canton pour ne pas critiquer toutes les nouveautés. Les chemins de fer et les môniers ont eu leur heure. Puis sont venus les vélos et les automobiles. L'électricité, elle, nous est utile. Nous en garderons en disant comme à Saint-Prex : Faisons bien et laissons dire.

P. D.

Voyage patriotique de M. Malinet.

(Extrait de *Facéties*, J. Besançon.)

IV

Monsieur, dit A. Malinet d'une voix émue, je n'oublierai jamais les doux moments que j'ai passés avec vous. Il me reste à vous entendre à cette tribune. Vous allez sans doute vous annoncer au comité, dîner à la table officielle. Moi je vais me mettre dans un coin, d'où je puisse jouir des excellentes paroles que vous prononcerez.

— Monsieur, répondit l'étranger, je suis venu au tir me divertir moi-même et non point divertir les autres. Quant au comité, je ne me permettrai pas de l'importuner, il doit être fort occupé.

— Ainsi, monsieur, j'aurai le bonheur de ne pas vous quitter?

— Pour peu que cela vous convienne.

Aussitôt M. le conseiller courut chercher deux cartes de banquet; il ne voulut absolument pas que le Français payât la sienne. Puis, le moment venu, il s'attablèrent.

Le conseiller aurait désiré entamer la question sociale, sur laquelle il était particulièrement ferré. Le Gambetta ne lui en laissa pas le temps.

— Monsieur et nouvel ami, dit-il, qui m'offrez si généreusement l'hospitalité suisse, permettez que j'y introduise une pointe de gaieté française. C'est moi qui commande les vins.

— Monsieur...

— Je me fâcherai si vous refusez. Mâcon, Chambertin, Champagne, voilà notre programme. Vous déplaît-il?

— Jamais nous ne pourrons...

— Vous verrez bien.

— Je rentrerai... indisposé au domicile conjugal, ce qui ne m'est pas arrivé depuis trente ans.

— Bah! vous dormirez en chemin de fer, et madame vous retrouvera frais comme une rose.

Bon gré mal gré, le conseiller dut se soumettre. Mais adieu la politique! Le Français narra une foule d'anecdotes toutes plus divertissantes les unes que les autres; et, trop éloignés de la tribune, nos deux amis, au grand désespoir de Malinet, n'entendaient guère les discours. Cela

ne semblait pas inquiéter beaucoup le Français; il tenait peu au côté solennel de la fête et reprenait sa série intarissable d'histoires, de plaisanteries, de calembours; les autres convives, placés près d'eux, riaient à perdre haleine; le conseiller, qui avait beaucoup de peine à conserver sa gravité, songeait en lui-même :

« O éternelle légèreté d'un peuple éternellement léger! Qui croirait que cet homme, si drôle et si dégourdi, préside aux destinées de la nation française? Tous ces bons citoyens, assis à côté de nous, ne se doutent pas que c'est là Gambetta, le dictateur. D'un mot je pourrais... mais non, du moment qu'il veut garder l'*incognito*, c'est à moi de le respecter. »

Peu à peu la gaieté envahit M. le conseiller; ses joues devenaient purpurines et lorsqu'on fut au champagne, il s'avouait intérieurement qu'en ce moment-là, il eût fort mal dirigé un examen à l'école primaire. Il lâcha même un : Vive Gambetta! assez accentué.

— Modérez-vous, monsieur, lui dit son compagnon, on nous observe.

(*La fin samedi*)

J. BESANÇON.

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot & Cie, éditeurs, à Lausanne.)

Devinettes.

La réponse à l'enigme de samedi dernier est *mi-roir* ou *glace*. Le nombre des réponses justes n'est que de six. — Le sort a désigné pour la prime M. Eug. Liardet, gare de Chexbres, Puidoux.

Charade

Te faut-il payer un arrê,
Pauvre plaideur, l'un te déplaît,
Et souvent te réduit à l'autre.
Ne va pas, navré de douleur,
Du suicide, triste apôtre,
Enfoncer le *tout* dans ton cœur.

(Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi) — *Prime*: 1 volume, « Causeries du Conteur », 1^{re} série, illustrée.

La semaine-atractions.

Les distractions ne nous manquent point, ces jours.

Au **Théâtre**, demain, dimanche, matinée et soirée. A 2 h., *Tartufe* et les *Surprises du divorce*, spectacle peu banal. Le soir, à 8 h., *Cœur de moineau*, le succès de jeudi, et un désopilant vaudeville, *Durand-Durand*. — Mardi 5 février, spectacle populaire. — Jeudi 7 février, une pièce toute nouvelle et qui fait fureur à Paris, en ce moment, *Mademoiselle Josette, ma femme*.

Au **Kursaal**, *Fêtes seulement*, l'amusante revue de MM. Tapie et Cie, fait chaque soir salle comble. Elle le mérite pleinement, nous l'avons dit. Les quelques critiques auxquelles avaient donné lieu les deux ou trois premières représentations — oh, bien légères critiques — n'ont plus raison d'exister. Il y a été fait droit de la façon la plus heureuse.

En présence donc d'un succès croissant, la direction du Kursaal n'a rien autre à faire qu'à répondre à l'empressement du public et à donner à celui-ci, tous les soirs et le dimanche, *Fêtes seulement*.

Au **Théâtre du Peuple** on tient également un clou, c'est *La Vaudoise*, de Virgile Rossel. Les deux premières représentations de cette pièce, dont Lausanne a la primeur, ont été fort goûtées. Auteur et interprètes furent chaleureusement acclamés. Il ne restait pas une place; même, il n'y en eut pas pour toutes les demandes. Aussi, une troisième et très probablement dernière représentation, aura lieu mardi 5 courant.

Société suisse des Commerçants. — C'est ce soir, au Casino-Théâtre, la 22^{me} soirée annuelle de la *section de Lausanne* de cette société. On inaugure un drapeau. Partie officielle avec programme très varié. Dès 11 heures, bal.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.
Ami FATIO, successeur.